



FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de la matière	HighHeat
# CAS	Mélange
Usage du produit	Liens et réparations
Fabricant	J-B Weld Company P.O. Box 483 Sulphur Springs, TX 75482 US Téléphone: 903-885-7696

2. Identification des risques

Description générale des risques	ATTENTION PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES YEUX. PEUT CAUSER L'IRRITATION DE LA PEAU. PEUT PROVOQUER UNE RÉACTION CUTANÉE ALLERGIQUE.
Effets potentiels sur la santé à court terme	
Voies d'exposition	Yeux, contact avec la peau, absorption par la peau, ingestion.
Yeux	Peut causer une irritation.
Peau	Le contact avec la peau peut causer une irritation et une réaction allergique (sensibilisation) chez certains individus.
ACGIH - Threshold Limit Values - Skin Notations	
Phénol	108-95-2 Peau - contribution significative potentielle à l'exposition globale par la voie cutanée
NIOSH - Guide de poche - notations de peau	
Phénol	108-95-2 Potentiel pour l'absorption de peau
Inhalation	N'est pas une voie d'exposition habituelle.
Ingestion	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Organes cibles	Yeux. Peau.
Effets chroniques	L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
Signes et symptômes	Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.
OSHA Regulatory Status	Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.
Effets potentiels sur l'environnement	Voir la Section 12.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
Fatty acids, C18-unsaturated, dimers, reaction products with Polyethylenepolyamines	68410-23-1	5 - 10
Oxirane, 2,2',2''-[methylidynetris(phenyleneoxymethylene)]tris-	66072-38-6	5 - 10
Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether	28064-14-4	5 - 10
Silice cristalline, cristobalite	14464-46-1	10 - 30
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	10 - 30
Talc	14807-96-6	10 - 30
2-Propenenitrile, polymer with 1,3-butadiene, 1-cyano-1-methyl-4-oxo-4-[[2-(1-piperaziny)ethyl]amino]butyl-terminated	68683-29-4	1 - 5
Chlorite-group minerals	1318-59-8	1 - 5
Formaldehyde, polymer with N,N'-bis(2-aminoethyl)-1,2-ethanediamine and phenol	32610-77-8	1 - 5
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine	1760-24-3	0.1 - 1
Phénol	108-95-2	0.1 - 1

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Contact avec la peau	Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Inhalation	N'est pas une voie d'exposition habituelle.
Ingestion	Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.
Conseils généraux	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Propriétés inflammables	Non inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés	Poudre chimique. Mousse. Dioxyde de carbone. L'eau.
Méthodes d'extinction inappropriées	Pas disponible
Protection pour les pompiers	
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Pas disponible
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de soufre.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.
Précautions pour la protection de l'environnement	Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
Méthodes de contention	Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque.
Méthodes de nettoyage	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Humidifier le matériel avec de l'eau et ramasser les gros déversements à l'aide d'une écope ou d'une pelle et placer dans des contenants propres, pour procéder à l'élimination. Laver l'endroit avec de l'eau. Ne pas permettre aux matières déversées d'entrer dans les égouts ou les cours d'eau. Contactez les services d'urgences et le fournisseur pour les conseils.

7. Manutention et entreposage

Manipulation	Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Éviter le contact avec les yeux, la peau et l'habillement. Éviter le contact prolongé ou répété de la peau avec cette substance. Se laver soigneusement après la manipulation.
Stockage	Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

Ingrédient(s)	Limites d'exposition
2-Propenenitrile, polymer with 1,3-butadiene, 1-cyano-1-methyl-4-oxo-4-[[2-(1-piperaziny)ethyl]amino]bu	ACGIH-TLV Indéterminé OSHA-PEL Indéterminé
Chlorite-group minerals	ACGIH-TLV Indéterminé OSHA-PEL Indéterminé
Fatty acids, C18-unsaturated, dimers, reaction products with Polyethylenepolyamines	ACGIH-TLV Indéterminé OSHA-PEL Indéterminé
Formaldehyde, polymer with N,N'-bis(2-aminoethyl)-1,2-ethanediamine and phenol	ACGIH-TLV Indéterminé OSHA-PEL Indéterminé
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine	ACGIH-TLV Indéterminé OSHA-PEL Indéterminé
Oxirane, 2,2',2''-[methylidynetris(phenyleneoxymethylene)]tris-	ACGIH-TLV Indéterminé OSHA-PEL Indéterminé
Phénol	ACGIH-TLV MPT: 5 ppm Peau: 5 ppm OSHA-PEL MPT: 5 ppm
Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether	ACGIH-TLV Indéterminé OSHA-PEL Indéterminé
Silice cristalline, cristobalite	ACGIH-TLV MPT: 0.025 mg/m3 OSHA-PEL Indéterminé
Silice cristalline, quartz	ACGIH-TLV MPT: 0.1 mg/m3 OSHA-PEL MPT: 0.1 mg/m3

Talc	ACGIH-TLV MPT: 2 mg/m ³ OSHA-PEL Indéterminé
Mesures d'ingénierie	Ventilation générale adéquate.
Protection individuelle	
Protection pour les yeux et le visage	Verres de sûreté si le contact d'oeil est possible.
Protection des mains	Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.
Protection de la peau et du corps	Conformément aux directives de votre employeur.
Protection respiratoire	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
Considérations sur l'hygiène générale	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Flexible
Couleur	Grise
Forme	Mastic
Odeur	Pas disponible
Seuil de l'odeur	Pas disponible
État physique	Solide
pH	Pas disponible
Point de fusion	Pas disponible
Point de congélation	Pas disponible
Point d'ébullition	Pas disponible
Point d'écoulement:	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	> 93.33 °C (> 200 °F)
Point d'éclair	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	
Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Sans objet
Pression de vapeur	
Densité gazeuse	Pas disponible
	Pas disponible
Densité	Pas disponible
Coefficient de répartition eau/huile	Pas disponible
Pourc. de mat. volatiles	Pas disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun à notre connaissance
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Acides. Oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de soufre.

11. Propriétés toxicologiques

Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
2-Propenenitrile, polymer with 1,3-butadiene, 1-cyano-1-methyl-4-oxo-4-[[2-(1-piperaziny)ethyl]amino]bu	Pas disponible
Chlorite-group minerals	Pas disponible
Fatty acids, C18-unsaturated, dimers, reaction products with Polyethylenepolyamines	Pas disponible
Formaldehyde, polymer with N,N'-bis(2-aminoethyl)-1,2-ethanediamine and phenol	Pas disponible
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine	Pas disponible
Oxirane, 2,2',2''-[methylidynetris(phenyleneoxymethylene)]tris-	Pas disponible
Phénol	Pas disponible
Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether	Pas disponible
Silice cristalline, cristobalite	Pas disponible
Silice cristalline, quartz	Pas disponible
Talc	Pas disponible

Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
2-Propenenitrile, polymer with 1,3-butadiene, 1-cyano-1-methyl-4-oxo-4-[[2-(1-piperaziny)ethyl]amino]bu	Pas disponible
Chlorite-group minerals	Pas disponible
Fatty acids, C18-unsaturated, dimers, reaction products with Polyethylenepolyamines	Pas disponible
Formaldehyde, polymer with N,N'-bis(2-aminoethyl)-1,2-ethanediamine and phenol	Pas disponible
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine	7460 mg/kg rat
Oxirane, 2,2',2''-[methylidynetris(phenyleneoxymethylene)]tris-	Pas disponible
Phénol	340 mg/kg rat
Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether	Pas disponible
Silice cristalline, cristobalite	Pas disponible
Silice cristalline, quartz	500 mg/kg rat
Talc	Pas disponible

Effets d'une exposition aiguë

Yeux

Peut causer une irritation.

Peau

Le contact avec la peau peut causer une irritation et une réaction allergique (sensibilisation) chez certains individus.

ACGIH - Threshold Limit Values - Skin Notations

Phénol 108-95-2 Peau - contribution significative potentielle à l'exposition globale par la voie cutanée

NIOSH - Guide de poche - notations de peau

Phénol 108-95-2 Potentiel pour l'absorption de peau

Inhalation

N'est pas une voie d'exposition habituelle.

Ingestion

Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Sensibilisation

Contient un agent sensibilisateur potentiel de la peau. Contient un sensibilisant potentiel des voies respiratoires. Le produit est une forme non respirable.

Effets chroniques

On a constaté l'existence de fibrose chez les rats exposés à une concentration de 6 mg/m³ de silicate de magnésium hydraté (talc) pendant 113 à 122 semaines. On a constaté des maladies respiratoires chroniques chez les ouvriers exposés à des concentrations allant jusqu'à 3.0 mg/m³ de minerai du talc en suspension, sans amiante et silice. L'exposition prolongée ou répétée aux poussières de silice cristalline peut causer du silicosis, une maladie qui produit des lésions graves des poumons. Les premières symptômes de la toux, le mucus et la difficulté respiratoire. Le produit est une forme non respirable.

Cancérogénicité

Contient les cancérogènes potentiels. Le produit est une forme non respirable.

ACGIH - Threshold Limit Values - Carcinogens

Phénol	108-95-2	A4 - Non classifié comme carcinogène humain
Silice cristalline, cristobalite	14464-46-1	A2 - Carcinogène humain suspecté
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	A2 - Carcinogène humain suspecté
Talc	14807-96-6	A4 - Not Classifiable as a Human Carcinogen (containing no asbestos fibers)

IARC - Groupe 1 (Cancérogène aux Humains)

Silice cristalline, cristobalite	14464-46-1	Monograph 68 [1997] (énuméré sous la silice cristalline inhalée sous forme de quartz ou de cristobalite des sources professionnelles)
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	Monograph 100C [in preparation] (listed under Crystalline silica inhaled in the form of quartz or cristobalite from occupational sources); Monograph 68 [1997]

IARC - Groupe 3 (Inclassables)

Phénol	108-95-2	Monograph 71 [1999]; Monograph 47 [1989]
Talc	14807-96-6	Monograph 93 [2010] (inhaled); Supplement 7 [1987]; Monograph 42 [1987]

NTP (National Toxicology Program) - Report on Carcinogens - Known Human Carcinogens

Silice cristalline, quartz	14808-60-7	Known Human Carcinogen (respirable size)
----------------------------	------------	--

U.S. - California - Proposition 65 - Carcinogens List

Silice cristalline, quartz	14808-60-7	carcinogène, date initiale 10/1/88 (particules dans l'atmosphère de taille respirable)
----------------------------	------------	--

Mutagénicité

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets sur la reproduction

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA

Tératogénicité

Contient un tératogène potentiel.

Nom des produits

Pas disponible

toxicologiquement synergiques

12. Données écologiques

Écotoxicité

Voir ci-dessous

Ecotoxicity - Freshwater Algae - Acute Toxicity Data

Phénol	108-95-2	96 Hr EC50 Pseudokirchneriella subcapitata: 46.42 mg/L; 96 Hr EC50 Pseudokirchneriella subcapitata: 0.0188 - 0.1044 mg/L [static]; 72 Hr EC50 Desmodesmus subspicatus: 187 - 279 mg/L [static]
--------	----------	--

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data

Phénol	108-95-2	96 Hr LC50 Pimephales promelas: 11.9-50.5 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 20.5-25.6 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 32 mg/L; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 5.449-6.789 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 7.5-14 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 4.23-7.49 mg/L [semi-static]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 5.0-12.0 mg/L; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus: 13.5 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus: 11.9-25.
Talc	14807-96-6	96 Hr LC50 Brachydanio rerio: >100 g/L [semi-static]

Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data

Phénol	108-95-2	48 Hr EC50 Daphnia magna: 4.24 - 10.7 mg/L [Static]; 48 Hr EC50 Daphnia magna: 10.2 - 15.5 mg/L
--------	----------	---

Persistance et dégradabilité

Pas disponible

Bioaccumulation /accumulation

Pas disponible

Mobilité dans l'environnement

Pas disponible

Effets sur l'environnement

Pas disponible

Toxicité aquatique

Pas disponible

Coefficient de partage

Pas disponible

Information sur l'évolution des produits chimiques

Pas disponible

Autres effets adverses

Pas disponible

13. Élimination des résidus

Instructions relatives à l'élimination des résidus

Consulter les règlements fédéraux, état/provinciaux et municipaux avant d'éliminer.

Déchets des résidus / produits non utilisés Pas disponible

Emballages contaminés Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada - CEPA - High Priority Chemicals as Identified by DSL Categorization

Silice cristalline, cristobalite	14464-46-1	Batch 12, published December 26, 2009
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	Batch 12, published December 26, 2009

Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

Phénol	108-95-2	1 %
Silice cristalline, cristobalite	14464-46-1	1 %
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	1 %

Situation SIMDUT

Contrôlé

Classement SIMDUT

Catégorie D-Division 2A, 2B

L'étiquetage SIMDUT



Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail

Dangereux selon 29 CFR 1910.1200 Oui

Règlements fédéraux des États-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

U.S. - CERCLA/SARA - Hazardous Substances and their Reportable Quantities

Phénol	108-95-2	1000 lb final RQ; 454 kg final RQ
--------	----------	-----------------------------------

U.S. - CERCLA/SARA - Section 302 Extremely Hazardous Substances EPCRA RQs

Phénol	108-95-2	1000 lb EPCRA RQ
--------	----------	------------------

U.S. - CERCLA/SARA - Section 302 Extremely Hazardous Substances TPQs

Phénol	108-95-2	500 lb lower TPQ; 10000 lb upper TPQ
--------	----------	--------------------------------------

U.S. - CERCLA/SARA - Section 313 - Emission Reporting

Phénol	108-95-2	1.0 % de minimis concentration
--------	----------	--------------------------------

U.S. - CWA (Clean Water Act) - Hazardous Substances

Phénol	108-95-2	Présent
--------	----------	---------

U.S. - CWA (Clean Water Act) - Priority Pollutants

Phénol	108-95-2	Présent
--------	----------	---------

U.S. - CWA (Clean Water Act) - Toxic Pollutants

Phénol	108-95-2	Présent
--------	----------	---------

CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ (Superfonds) Quantité à déclarer

Phénol: 1000.0000

Méthanol: 5000.0000

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Catégories de danger

Risque immédiat - Oui
Risque différé - Oui
Risque d'incendie - Non
Danger lié à la Pression - Non
Danger de réactivité - Non

Section 302 substance extrêmement dangereuse

Non

Section 311 produit chimique dangereux Oui

Clean Air Act (CAA) Pas disponible
Clean Water Act (CWA) Substance dangereuse
Priority pollutant
Toxic pollutant

Régulations des états Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

U.S. - California - 8 CCR Section 339 - Director's List of Hazardous Substances

Phénol 108-95-2 Présent
Talc 14807-96-6 Present (exempt except when inhalable dust is present or can be generated by use)

U.S. - California - Proposition 65 - Carcinogens List

Silice cristalline, quartz 14808-60-7 carcinogène, date initiale 10/1/88 (particules dans l'atmosphère de taille respirable)

U.S. - Illinois - Toxic Air Contaminant Carcinogens

Silice cristalline, cristobalite 14464-46-1 ACGIH Carcinogen
Silice cristalline, quartz 14808-60-7 ACGIH Carcinogen; NTP Known Carcinogen

U.S. - Illinois - Toxic Air Contaminants

Phénol 108-95-2 Présent

U.S. - Louisiana - Reportable Quantity List for Pollutants

Phénol 108-95-2 1000 lb final RQ; 454 kg final RQ

U.S. - Massachusetts - Right To Know List

Phénol 108-95-2 Extraordinairement dangereux
Silice cristalline, cristobalite 14464-46-1 Carcinogen (dust); Extraordinarily hazardous (dust)
Silice cristalline, quartz 14808-60-7 Carcinogène; Extraordinairement dangereux
Talc 14807-96-6 Présent (exempter quand encapsulé ou si les substances particulaires ne sont pas présentes et ne peuvent pas être sensiblement produites par l'utilisation du produit)

U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List

Phénol 108-95-2 Peau
Silice cristalline, cristobalite 14464-46-1 Carcinogen; Carcinogen
Silice cristalline, quartz 14808-60-7 Carcinogène
Talc 14807-96-6 Present (fibrous, nonasbestiform, dust and fume)

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

Phénol 108-95-2 sn 1487
Silice cristalline, cristobalite 14464-46-1 sn 1657
Silice cristalline, quartz 14808-60-7 sn 1660
Talc 14807-96-6 sn 1773

U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances

Phénol 108-95-2 1000 lb RQ (air); 1 lb RQ (terre/eau)

U.S. - North Carolina - Control of Toxic Air Pollutants

Phénol 108-95-2 0.95 mg/m3 (acute systemic toxicants)

U.S. - Ohio - Extremely Hazardous Substances - Threshold Quantities

Phénol 108-95-2 500 lb TQ

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

Phénol 108-95-2 Risque pour l'environnement
Silice cristalline, cristobalite 14464-46-1 Présent (la poussière)
Silice cristalline, quartz 14808-60-7 Présent (la poussière)
Talc 14807-96-6 Présent

U.S. - Rhode Island - Hazardous Substance List

Phénol 108-95-2 Toxique; Inflammable
Silice cristalline, quartz 14808-60-7 Toxic (dust and fiber)
Talc 14807-96-6 Toxic (powder or fibrous)

Nom du stock

Pays ou région	Nom du stock	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

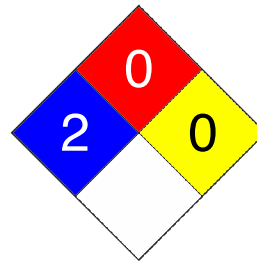
16. Renseignements divers

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Clause d'exonération de responsabilité

Date de publication
Date en vigueur
Date d'expiration
Préparé par
Autres informations

Santé	*	2
Inflammabilité		0
Danger physique		0
Protection individuelle		X



L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

10-Mai-2012

01-Mai-2012

01-Mai-2015

Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Cette fiche technique santé-sécurité est conforme à la norme ANSI Z400.1/Z129.1-2010